

Dossier



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

Monsieur Daniel JONNETTE  
34 Rue du Château d'Eau  
ANGVILLER  
57930 BELLES-FORETS

Dossier suivi par : Francis FISCHER *FF*  
Tél : 03 87 23 70 84  
Télécopie : 03 87 24 31 72  
Mél : [francis.fischer@moselle.gouv.fr](mailto:francis.fischer@moselle.gouv.fr)  
Réf. : FF/MO - ASPE-L9

Objet : Dossier de déclaration concernant la création d'un  
étang à GUERMANGE  
Accord immédiat

Metz, le 15 juillet 2014

P. J. : 1 dossier  
Récépissé de déclaration

*Vu FF*

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration et de la pièce complémentaire reçue le 16/06/2014, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> **Création d'un étang à GUERMANGE**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **28 mai 2014**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2014-00087**
- Dossier réalisé par : ECOLOR à Fénétrange

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de **GUERMANGE** où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :  
- BE ECOLOR

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

*Po, la chargée de mission Police de l'eau*

VALERIE ANTOINE-POTIER

*Chantal BICHLER*